

Étudiants de Master et Doctorat

Bourse d'aide à la recherche universitaire 2019-2020

**Archéologie, histoire,
histoire de l'art,
géographie, etc.**

**La Mayenne soutient la recherche
en sciences humaines et sociales !**





Les ressources patrimoniales départementales sont encore riches de fonds et collections inexploités par la recherche scientifique. Le Département, désireux de promouvoir une meilleure connaissance du territoire, souhaite soutenir les recherches universitaires menées par les étudiants de Master et de Doctorat.

La bourse est ouverte aux étudiants de master et doctorat en sciences humaines et sociales qui s'appuieront à titre principal sur les ressources archivistiques, archéologiques et muséales conservées par les établissements patrimoniaux du département (musée archéologique de Jublains, centre de conservation et d'étude du mobilier archéologique, archives départementales, centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine du château de Sainte-Suzanne, cellule Inventaire, etc.) pour réaliser une étude portant sur le territoire de l'actuel département de la Mayenne.

Le montant de la bourse est fixé par année universitaire à 500 € pour un étudiant de Master I, 1000 € pour un étudiant de Master II et 2500 € pour un étudiant de doctorat.

OBJECTIFS

Améliorer la connaissance sur le département
Diffuser auprès du grand public les résultats des recherches

Informations, règlement, modalités de candidature

Conseil départemental de la Mayenne

Direction du patrimoine

Hôtel du Département

CS 21 429

53014 Laval cedex

patrimoine@lamayenne.fr

02 43 59 96 00

lamayenne.fr/service/bourse-daide-la-recherche-universitaire

Date limite des candidatures : 1^{er} décembre 2019